

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et selon la forme prescrite par le Conseil du Trésor. Ce rapport doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\) 2016-2017](#). Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de fournir des services de soutien et des installations à onze (11) tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré.

Ces services comprennent les services spécialisés requis par chacun des tribunaux (p. ex., services de greffe, recherche et analyse, services juridiques et tout autre activité liée au mandat ou aux dossiers particuliers d'un tribunal), ainsi que les services internes (p. ex., ressources humaines, services financiers, gestion et technologie de l'information, aménagement des locaux, sécurité et communications).

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du SCDATA figurent dans le [Budget principal des dépenses 2016-2017](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du SCDATA accordées par le Parlement et celles que le SCDATA utilise en conformité avec le Budget principal des dépenses et les Budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2016-2017. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un système de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits sous forme de plafonds annuels, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la LGFP autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Le SCDATA utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le SCDATA est doté d'une structure financière composée principalement d'autorisations budgétaires votées, à savoir le Crédit 1 – Dépenses du Programme et un pouvoir en matière de recettes nettes en vertu d'un crédit. Les autorisations législatives se rapportent quant à elles aux contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

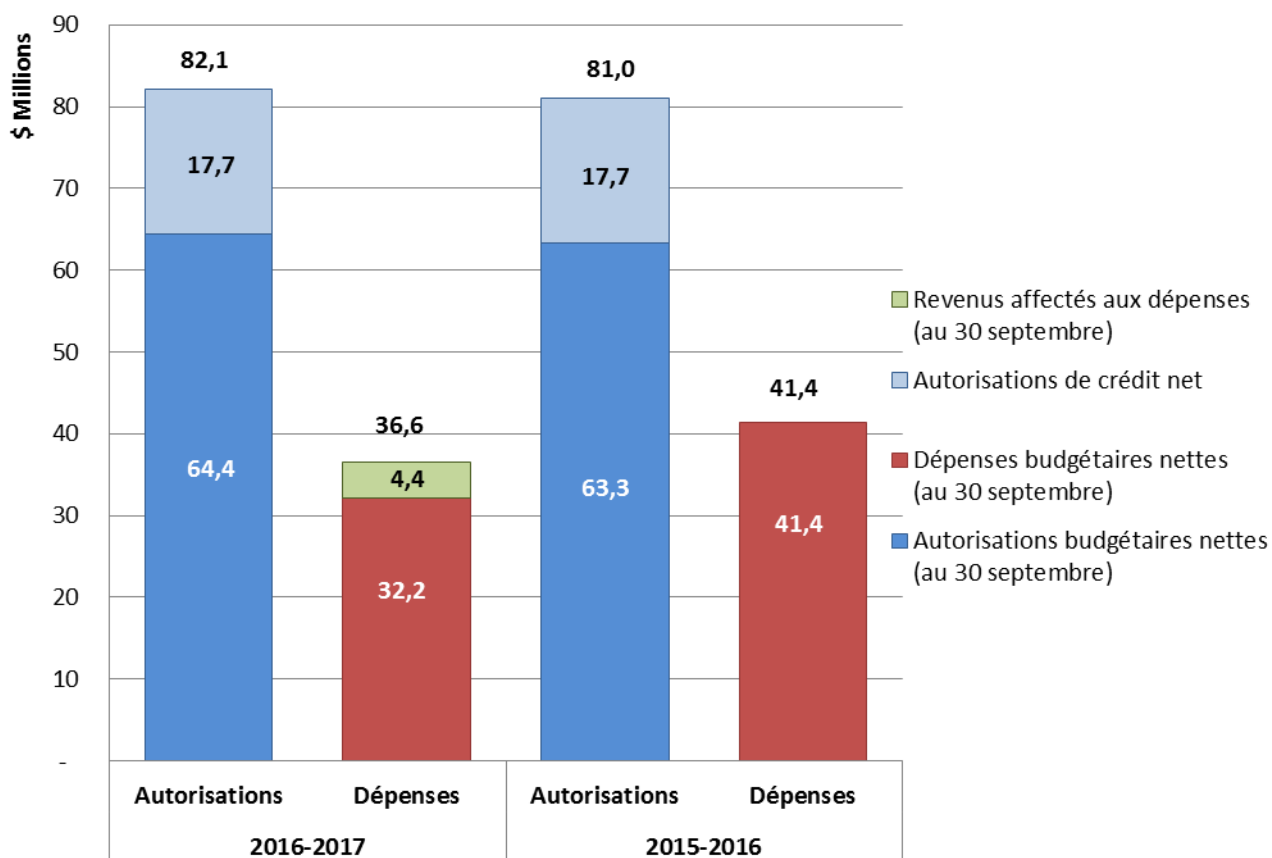
Pour la période se terminant le 30 septembre 2016, les autorisations budgétaires du SCDATA totalisaient 82,1 millions de dollars, soit des autorisations budgétaires de 64,4 millions et des revenus provenant des crédits nets (RCN) de 17,7 millions. Les autorisations budgétaires comprennent un montant de 58 millions provenant du Budget principal des dépenses, 2,9 millions du Budget supplémentaire des dépenses (A) et 3,5 millions des crédits centraux du Conseil du Trésor (report du budget de fonctionnement). Les RCN habilite le SCDATA à effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte des opérations de l'assurance-emploi. Le tableau 1 ci-dessous présente les autorisations budgétaires et dépenses brutes et nettes pour le deuxième trimestre de 2016-2017. L'*État des autorisations* donne plus de détails.

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Tableau 1 : Comparaison des autorisations et des dépenses budgétaires observées pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 et le 30 septembre 2015.



Le SCDATA a perçu des revenus de 4,4 millions de dollars et encouru des dépenses de 36,6 millions de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2016-2017 pour un montant total de 32,2 millions de dollars en dépenses budgétaires nettes. Ce montant représente 50 % du total des autorisations budgétaires disponibles. La majorité des dépenses sont principalement attribuables à des dépenses en personnel totalisant 31,5 millions de dollars ou 86 % du total des dépenses brutes du trimestre. Les 14 % restants comprennent essentiellement des dépenses relatives aux services professionnels et spéciaux (essentiellement les coûts relatifs à des services juridiques et les dépenses de traduction), aux transports et communications (essentiellement des frais de voyages), et aux dépenses liées à la location (location de salles de réunion, achats de licences de logiciels et frais de maintenance du réseau).

Changements importants touchant les autorisations

(Veuillez consulter l'État des autorisations)

En date du 30 septembre 2016, les autorisations totales disponibles pour l'exercice ont augmenté de 1,1 million de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 1 million de dollars dans les crédits centraux du Conseil du Trésor

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

(report du budget de fonctionnement). Pour les deux mêmes trimestres se terminant le 30 septembre 2015-2016 et 2016-2017, les RCN de 17,7 millions de dollars demeurent inchangées.

Changements importants touchant les revenus perçus

(Veuillez consulter l'État des autorisations)

Les revenus perçus dans le deuxième trimestre se terminant le 30 septembre 2016 ont augmenté de 4,4 millions de dollars. Cet écart est attribuable à une différence temporelle dans la comptabilisation des transactions financières.

Changements importants touchant les dépenses

(Veuillez consulter le tableau des Dépenses ministérielles budgétaires par article courant)

Le total des dépenses budgétaires brutes du deuxième trimestre ont diminué, passant de 25,2 millions de dollars en 2015-2016 à 18,1 millions de dollars en 2016-2017. Cette diminution de 7,1 millions de dollars est attribuable aux écarts liés aux éléments suivants :

- une diminution de 6,5 millions de dollars comparativement au même trimestre de l'an dernier dans les dépenses liées aux autres subventions et paiements, laquelle est reliée à une diminution dans le paiement anticipé émis à Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour la prestation des services de soutien au Tribunal de la sécurité sociale;
- une diminution de 0,6 million de dollars reliée à d'autres dépenses diverses.

Risques et incertitudes

Le SCDATA a relevé trois principaux risques et établi sa stratégie d'atténuation pour 2016-2017.

Puisque leur charge de travail repose sur des facteurs externes, c'est souvent un défi pour les tribunaux de prévoir leurs besoins opérationnels d'une année à l'autre. L'augmentation soudaine de la charge de travail ou d'autres exigences opérationnelles inattendues propres aux tribunaux risque de limiter la capacité du SCDATA à dispenser les services de soutien dont ces derniers ont besoin pour remplir leur mandat. Bien que les tribunaux n'aient aucun contrôle sur leur charge de travail, des stratégies seront élaborées pour faire face aux circonstances où les tribunaux seront appelés à traiter des demandes supérieures aux attentes. La surveillance des nouvelles tendances est de mise afin de déterminer les impacts potentiels sur le volume de travail; le suivi des modifications législatives permet d'évaluer l'impact sur les ressources du SCDATA; les budgets et allocations sont étroitement surveillés pour permettre une réaffectation des ressources d'une façon appropriée si nécessaire.

En outre, les changements continus qui s'opèrent, aussi bien au SCDATA qu'à l'échelle gouvernementale, risquent de miner la résilience de l'organisation. La haute direction préconisera le changement, encouragera une culture de leadership à tous les échelons et favorisera le bien-être des employés. Le SCDATA collaborera étroitement avec ses partenaires – dont les tribunaux, les organismes centraux et les ministères – à la synchronisation des changements qui s'annoncent, afin que les

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

ressources soient correctement affectées à l'instauration et à la réalisation des initiatives de changement.

Enfin, le SCDATA doit maintenir une bonne capacité de mise en œuvre pour respecter les mandats des tribunaux qu'il sert et s'adapter à leurs besoins et priorités en constante évolution. Le SCDATA élabore actuellement un cadre stratégique intégré et une stratégie pluriannuelle de mise en œuvre qui tiennent compte des lacunes, des risques et des priorités relevés.

Le SCDATA soutient 11 tribunaux dotés de mandats différents, régis par divers statuts, règles et politiques. Les risques relevés s'apparentent à ceux d'une organisation fraîchement établie, chargée de dispenser des services de soutien existants tout en cherchant à améliorer son modèle de prestation de services. À mesure que le SCDATA évolue et renforce ses capacités organisationnelles, il s'appliquera à réaliser son objectif : être reconnu comme un centre d'excellence en matière de prestation de services, qui fait preuve d'innovation et d'efficacité, tout en contribuant à améliorer l'accès à la justice.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant aux programmes et à la structure du SCDATA depuis sa création le 1^{er} novembre 2014. Le Tribunal de la sécurité sociale continue de recevoir des services de soutien partiels d'EDSC car sa transition vers le SCDATA est toujours en cours.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Original signé par

Marie-France Pelletier, administrateur en chef

Ottawa, Canada

Le novembre 2015

Original signé par

Luc Robitaille, directeur général et dirigeant principal des finances

Services de gestion

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

État des autorisations (non vérifié)

(en dollars)

	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1— Dépenses du programme	72 717 766	15 858 499	32 004 446	72 367 755	23 001 167	37 120 230
Moins : revenus affectés aux dépenses	(17 690 600)	(4 422 650)	(4 422 650)	(17 690 600)	-	-
Dépenses nettes du programme	55 027 166	11 435 849	27 581 796	54 677 155	23 001 167	37 120 230
Autorisations budgétaires législatives	9 413 110	2 286 293	4 572 586	8 598 993	2 149 748	4 299 497
Autorisations budgétaires totales	64 440 276	13 722 142	32 154 382	63 276 148	25 150 915	41 419 727

* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

(en dollars)

	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	63 922 400	15 645 252	31 534 874	60 021 569	16 233 021	30 476 273
Transports et communications	3 735 799	651 868	1 129 871	4 898 123	621 608	1 068 002
Information	624 823	218 531	264 570	522 824	84 209	224 873
Services professionnels et spéciaux	8 897 182	1 356 635	2 175 961	10 310 518	1 307 225	2 004 842
Location	2 094 126	164 174	556 817	2 204 562	298 487	427 652
Achat de services de réparation et d'entretien	579 380	29 552	30 135	395 194	14 105	31 930
Services publics, fournitures et approvisionnements	529 340	115 058	208 369	776 544	149 157	217 848
Acquisition de matériel et d'outillage	1 747 826	173 836	219 535	1 454 889	119 532	183 744
Autres subventions et paiements	-	(210 114)	456 900	382 524	6 323 571	6 784 563
Total des dépenses brutes	82 130 876	18 144 792	36 577 032	80 966 748	25 150 915	41 419 727
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus	(17 690 600)	(4 422 650)	(4 422 650)	(17 690 600)	-	-
Total des revenus affectés aux dépenses	(17 690 600)	(4 422 650)	(4 422 650)	(17 690 600)	-	-
Dépenses budgétaires nettes totales	64 440 276	13 722 142	32 154 382	63 276 148	25 150 915	41 419 727